



Projet d'avis 2004

Propositions d'amendement soumises à la réunion Inter formation "Statistiques sociales" du 17 octobre 2003

Formations	Origine	Projet d'avis	Contenu	Observations
Emploi, revenus	M. Francis VENNAT (Dares)	N° 4	Modifier : Le conseil souhaite vivement que la Dares , en lien avec l'ANPE et l'UNEDIC , procède à une évaluation des effets du dispositif PARE-PAP à partir d'enquêtes statistiques et des sources administratives de l'ANPE et de l'Unédic , et de même, apporte des éléments d'information sur les effets nets sur l'emploi et le chômage des contrats jeunes en entreprise mis en place à l'été 2002.	
Santé, Protection sociale	M. David CAUSSE (Fédération hospitalière de France)	N° 4	Ajouter : Dans le cadre de la décentralisation des compétences dans le domaine de la santé et de l'action sociale, le Conseil recommande que des mesures soient prises pour assurer la pérennité des dispositifs d'information, en particulier dans le domaine de la santé scolaire, du revenu minimum d'insertion, des personnes âgées et des personnes handicapées.	